

*Questions orales*

régime de réglementation fédérale unique. Ce projet de loi est presque prêt à être déposé.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

[Traduction]

### L'INDUSTRIE MINIÈRE

**Mme Catherine Callbeck (Malpègue):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Dans son budget, le ministre des Finances a mis fin à un programme d'encouragement du secteur minier de 125 millions de dollars, et violé du même coup une promesse faite en 1988, alors que le gouvernement s'était engagé à maintenir le Programme de stimulation de l'exploration minière au Canada jusqu'à la fin de 1990.

Pourquoi le gouvernement du ministre a-t-il manqué à sa promesse et pourquoi tourne-t-il le dos à l'industrie minière au Canada?

**L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, je suis très heureux que la députée m'ait posé cette question, car hier, dans une question qu'elle m'a soumise, elle a déclaré que les prévisions budgétaires pour cette année dans le secteur énergétique montraient qu'on avait réduit de 246 millions de dollars les crédits consacrés aux économies d'énergie et à l'énergie de remplacement.

En toute franchise, la députée était tout à fait dans l'erreur. J'ignore sur quelles recherches elle se fonde, mais voici les compressions effectuées dans le budget des dépenses: On a procédé à des compressions de 215 millions de dollars dans le Programme canadien d'encouragement à l'exploration et à la mise en valeur, programme qui a précédé le Programme de stimulation de l'exploration minière au Canada, et on a supprimé des crédits de 20 millions de dollars destinés à ce dernier programme, données qui se rapportent à la question qu'elle a posée aujourd'hui. D'autres compressions touchant les économies d'énergie et l'énergie de remplacement, annoncées il y a dix-huit mois, s'élevaient à quelque 10 millions de dollars.

Or, tout à coup, le chiffre de 10 millions de dollars est passé, hier, à 246 millions de dollars. La députée était complètement dans l'erreur à ce moment-là et ses chiffres d'aujourd'hui sur le Programme de stimulation de l'exploration minière au Canada sont également faux.

**Mme Catherine Callbeck (Malpègue):** Je voudrais certes avoir copie de ces données car nous avons bien fait nos recherches à ce sujet.

Ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Le gouvernement a non seulement manqué à sa promesse, il a également fait fi d'une garantie prévue dans la loi. Pourquoi le ministre n'a-t-il pas donné aux

entreprises d'exploration l'avis de six mois prévu dans la Loi sur le Programme de stimulation de l'exploration minière au Canada avant d'annuler le programme?

**L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, je serai heureux de communiquer ces données à la députée. Elle les trouvera aussi dans les prévisions budgétaires déposées par mon collègue, le président du Conseil du Trésor.

**Des voix:** Hier.

**M. Epp:** Eh bien, on m'a, en effet, déjà posé cette question hier. La députée avait tort, hier, et c'est aussi le cas aujourd'hui et je suppose que si elle insiste, elle sera à nouveau dans l'erreur demain.

Au sujet du Programme de stimulation de l'exploration minière au Canada, la date d'annulation était le 19 février. Le ministre des Finances et moi-même examinons le cas des entreprises et des gens touchés, afin de voir comment nous pouvons les aider à faire face à leurs obligations contractuelles sur le marché. Nous allons maintenir les avantages auxquels les intéressés avaient droit.

Manifestement, cela se résume à une question. Soit dit en passant, si la députée se donne la peine de lire les divers éditoriaux à ce sujet, notamment dans *The Northern Miner*, elle s'apercevra que même les gens qui connaissent le secteur minier, qui travaillent dans ce secteur et qui ont, au départ, critiqué le Programme de stimulation de l'exploration minière au Canada, ont ensuite déclaré qu'il fallait l'abandonner parce qu'il ne donnait pas les résultats voulus, étant souvent perçu comme un moyen d'économiser de l'impôt plutôt qu'une façon de stimuler le secteur minier. C'est pourquoi nous l'avons supprimé et nous allons garantir les avantages prévus au départ, de façon équitable.

\* \* \*

### LES PROGRAMMES DESTINÉS AUX FEMMES

**Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Je voudrais faire deux propositions qui ne lui coûteraient pas un sou et qui aideraient beaucoup les femmes.

Bien que le Canada ait souscrit aux conventions de l'ONU qui s'opposent à la discrimination, elle sait que les immigrantes et les femmes appartenant aux minorités visibles sont toujours victimes au Canada d'une double discrimination. Les employées de maison se font exploiter, subissent de mauvais traitements, reçoivent des salaires de famine, n'ont que peu de congés et n'ont pas d'avenir.

La ministre va-t-elle adopter des mécanismes pour protéger les employées de maison de leurs employeurs qui les exploitent? Va-t-elle aussi permettre aux employées de maison d'obtenir plus facilement le statut d'immigrantes reçues?